



PROCES VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION
de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aveyron
Jeudi 19 novembre 2015 – Etat-major du SDIS

Le président demande aux membres du conseil d'administration d'excuser Aurélie ALVERNHE, Patrice CAUSSAT, Lionel COURSIERES et Pierre ESCORBIAC qui n'ont pu être présents lors de cette réunion.

- Décès survenus depuis le Conseil d'Administration du 17/09/2015

Nom et prénom	Centre de secours	Âge (si connu)
<i>BRIZION Patrick (non adhérent)</i>	<i>Sévérac le Château</i>	<i>56 ans</i>
<i>SABATIE Gérard</i>	<i>Montbazens</i>	<i>85 ans</i>
<i>ASSEMAT Jean</i>	<i>Villefranche de Rouergue</i>	<i>79 ans</i>

- Compte-rendu du conseil d'administration du 17/09/2015

Le compte-rendu du Conseil d'administration du 17/09/2015 est approuvé à l'unanimité.

- Tour de table

Le président propose de réaliser un tour de table des commissions.

⇒ Commission Sociale

Franck CHAUCHARD fait savoir aux membres du conseil d'administration que plusieurs dossiers sont en cours de traitement, et gérés en lien avec Christine LACOUT, assistante sociale du SDIS.

ODP :

- Franck CHAUCHARD informe les membres du conseil d'administration du dossier d'un sapeur-pompier volontaire dont l'un des enfants en bas âge est touché par une maladie rare, qui engendre un lourd handicap. Son état de santé nécessite l'achat de matériel adapté très onéreux (siège auto, baignoire, poussette) mais pourtant indispensable à sa santé et à son bien être. Faisant face à des difficultés financières, cette famille ne pouvait acquérir ce matériel de première nécessité. L'ensemble du réseau associatif (amicale de ce pompier, puis l'Union Départementale, et l'Union Régionale et l'ODP) s'est mobilisé et a apporté un soutien financier global leur permettant ainsi de s'équiper.

La famille organisera un pot de l'amitié en janvier prochain afin de remercier toutes les personnes qui sont intervenues pour leur apporter une aide : une invitation a été adressée au président de l'Union Départementale.

L'animateur de la commission sociale explique que grâce à l'intervention de Christine LACOUT, un dossier demande d'aide pour cette famille va par ailleurs être représenté à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (refus en première instance).

- L'un de nos sapeurs-pompiers volontaires est décédé en 2015 des suites d'une longue maladie. Un dossier a été ouvert auprès de l'Oeuvre des Pupilles pour son enfant âgé de 2 ans. L'ODP a attribué la reconnaissance de pupille à cet enfant qui bénéficiera donc de l'ensemble des prestations de l'ODP, à l'exception des allocations trimestrielles en raison de revenus supérieurs au barème de la commission sociale de l'Oeuvre. La situation pourra néanmoins être réévaluée en cas de diminution des revenus, ou bien en cas de difficultés financières.

- Franck CHAUCHARD informe les membres du conseil d'administration du dossier d'une sapeur-pompier volontaire victime d'un accident de la circulation avec son véhicule personnel au sein même de l'Etat-major du

SDIS. Son véhicule présentant de très graves dommages, elle se retrouve contrainte d'en changer. L'expert de son assurance propose une très faible indemnisation ne lui permettant pas de faire l'acquisition d'un véhicule de remplacement alors que celle-ci est étudiante et réside à plus de 30 kilomètres de son lieu d'études.

Pour l'aider dans cette situation difficile, son amicale et la commission sociale de l'Union Départementale ont décidé de lui apporter un soutien financier complémentaire. La commission sociale régionale a également été sollicitée (dossier en cours d'instruction).

La présidente de son amicale a par ailleurs prêté un véhicule à l'intéressée en attendant que celle-ci soit indemnisée et en rachète un.

L'animateur de la commission sociale souligne que d'autres dossiers sont en cours d'étude, principalement liés à des difficultés financières.

Il annonce que la prochaine réunion de la commission régionale aura lieu à LALBENQUE dans le Lot, le samedi 06 février 2016.

- Course du Viaduc :

En l'absence de Patrice CAUSSAT, le président revient ensuite sur la course du Viaduc dont la prochaine édition aura lieu le 22 mai 2016.

Il annonce que l'amicale de Millau s'est engagée à organiser, comme en 2014, un repas la veille et le jour de la course (une pasta party et un aligot party).

1000 dossards ont été réservés à un tarif préférentiel pour l'équipe « pompiers » au profit de l'Oeuvre de Pupilles.

Ce tarif sera de 34€ au lieu de 39€ : sur ce montant, l'organisateur s'engage à reverser 2€ par participant à l'ODP.

Les membres du conseil d'administration s'interrogent alors sur l'opportunité de majorer ce tarif, de sorte à ce qu'il y ait un don supplémentaire pour l'ODP et discutent de la possibilité de le fixer à 35€ ou 36€.

Le président propose aux membres du conseil d'administration de donner leur avis. Les membres valident à l'unanimité le tarif de 36€ (soit un don final de 4€ par coureur reversé par l'organisateur à l'ODP).
--

Patrice JOUET explique que la mise à disposition d'un hébergement au CEITO ne sera probablement pas possible comme prévu initialement. Le Commandant BUCHET est actuellement en contact avec le CEITO à ce sujet.

[Le Colonel FLORES, invité par le président à assister à cette réunion, prend part aux travaux du conseil d'administration, expliquant avoir été retardé.

Patrice JOUET souligne qu'il a en effet souhaité réunir les membres du conseil d'administration en présence du directeur départemental afin de le remercier du soutien apporté par le SDIS à l'UDSP.

Ce soutien s'est illustré récemment par l'augmentation de la subvention accordée à notre association mais aussi par les travaux effectués dans le Bureau qui a ainsi été repeint.

Le président et les membres du conseil d'administration adressent leurs sincères remerciements au Colonel FLORES et lui témoignent leur reconnaissance, se félicitant que le SDIS 12 ait à sa tête un directeur qui porte une grande attention au réseau associatif.

Le Colonel FLORES remercie le président et l'ensemble des participants pour leur invitation. Il félicite le conseil d'administration pour son travail et souligne qu'à travers ses actions, l'UDSP rend service au SDIS et aux sapeurs-pompiers aveyronnais.

Il a donc souhaité apporter un soutien supplémentaire à cette association et se félicite par ailleurs de l'excellente collaboration qui existe entre le SDIS et l'Union Départementale.]

- Congrès national

Le président donne la parole aux membres du conseil d'administration afin que ces derniers réalisent le compte-rendu des réunions auxquelles ils ont assisté lors du dernier congrès.

Carrefour des spv (François MAUREL et Franck CHAUCHARD)

Ce carrefour s'est déroulé en 2 parties.

En introduction, le président, le Colonel Eric FAURE, a lancé les débats sous des auspices de compréhension, échangé, explication.

Durant la première partie, 2 sociologues sont intervenus (Stéphane CHEVRIER ET Marc RIEDEL) au sujet de l'évolution du volontariat en France, des différents profils de spv et du management (passage du volontariat au salariat).

Dans la seconde partie, l'animateur, le Capitaine Claude VIDAL, administrateur de la Fédération, a animé le débat au tour de plusieurs thématiques : cadre juridique, formation, employeurs, reconnaissance des spv.

En conclusion, on peut remarquer des avancées notables en faveur du volontariat mais néanmoins des rigidités persistantes.

Carrefour secourisme (François MAUREL)

Durant cette réunion, les thèmes suivants ont été abordés :

- présentation des nouvelles formations premiers secours et point sur l'habilitation avec l'INRS ;
- publication des deux arrêtés des 16 et 19 janvier 2015 qui modifient les formations des PSE 1 et PSE2, validés par la DGSCGC (les UDSP doivent les utiliser) ;
- formation SST : habilitation à renouveler en mars 2016 ;
- habilitation des SDIS pour les formations aux premiers secours.

Carrefour des PATS (Marion BES)

On constate que le nombre d'adhésion des PATS au réseau fédéral est en augmentation.

- Retour sur la journée annuelle des délégués départementaux PATS à Paris le 26 mars 2015 (8 délégués de plus par rapport à l'année dernière) ; 2 ateliers étaient organisés :

1) « la communication entre PATS, comment créer des liens ? »

Le lien ne doit pas être uniquement entre les PATS mais avec l'ensemble du SDIS.

Moyens :

- supports de communication (site internet, intranet, mail, magazine de l'UD...)
- engagement et une reconnaissance (médaille de service ou de l'UD)
- organisation d'activités (challenge de l'UD / participation aux épreuves sportives...)
- problématique : aucune UD n'a la même organisation

2) « la place de PATS dans le réseau associatif : présent et avenir »

Cette journée a répondu aux attentes des délégués à hauteur de 74%.

- Points positifs : remontée des disparités entre les SDIS ; besoin d'échange et de communication ; travaux en atelier.

- Marge de progrès : temps de travail trop court ; présentation trop longue mais nécessaire pour les nouveaux venus ; optimiser l'organisation de la journée avec une meilleure préparation.

=> Grand intérêt pour la démarche avec des axes d'amélioration : à refaire

- Quelques attentes ciblées par certains délégués : relation avec le délégué régional ; pas ou peu d'accès aux outils de communications dans les UD.

- But des commissions PATS : promouvoir le réseau associatif auprès des PATS et non pour régler des problèmes de statut (via la charte des PATS sur le site de la Fédération et la plaquette comme appui « J'ADHERE »)

- Sujets à explorer :

- améliorer la transmission et les supports de communication ;
- création d'une journée d'immersion des PATS dans le milieu SP (et inversement) ;
- intégration des PATS dans les CA des UD.

Il faut susciter la curiosité des PATS pour le cœur du métier.

Carrefour Social (Franck CHAUCHARD, Christine LACOUT)

Retour sur le séminaire social :

Plutôt adapté, a répondu aux différentes attentes.

-55% des départements étaient représentés. Prochain séminaire prévu en mars 2016.

En ce qui concerne la protection sociale :

Suite à un décès, les sommes sont versées sur un compte personnel du pupille (à la place de son représentant légal).

Décret de 1992

Réversion au conjoint survivant

Maintien de l'échelon de référence.

Le surendettement

Possibilité de faire appel à CRESUS (association créée il y a 23 ans) :

Accompagnement des personnes en difficultés

Programme de formation

Plateforme avec des banquiers

Liens téléphoniques avec la personne en situation difficile

En 2013 – 59780 accompagnements. En France, il n'y a pas de fichiers de crédits comme dans certains pays.

Liens : www.radiocresus.fr

Tel : 08/11/06/11/11

Œuvre des pupilles

- Revalorisation du montant des prestations pour les pupilles issus du hors service commandé.
- Dotation d'un ordinateur (études supérieures)
- Permis de conduire
- Encadrement de la prestation soutien à la création d'entreprise
- Extension des prestations aux enfants des sapeurs pompiers dont le conjoint est décédé.
- Colocation, 2 appartements pour 6 pupilles.
- Revalorisation de la prise en charge étudiant (800 euros par trimestre)
- Aide concernant le handicap
- Vacances

Élément financier (sur le schéma représenté) : 62% des finances sont attribuées à l'action sociale.

Organisation d'une vie de couple

Dossier accessible sur Internet

Complémentaire santé : 76 % des agents ne sont pas couverts.

Dossier sur le handicap

SPV accident en service commandé. Reconnaissance par le SDIS, possibilité d'avoir des emplois réservés.

481 réponses.

Le profil :

- statut SPV
- tranche d'âge 30/40 ans
- salarié
- foyer 4 personnes, 2 adultes, 2 enfants
- handicap moteur en majorité
- 37% ont une RQTH seulement
- 40% n'ont aucune prestation
- dépenses aménagement du logement
- manque de place dans des établissements spécialisés
- peu de reclassement statutaire
- changement de poste de travail mis en place la plupart du temps

Les UD sont relativement peu au courant des arrêts de travail supérieurs à 3 mois suite à un accident de service commandé.

Le carrefour s'est terminé avec le témoignage d'un SPV qui a été victime d'un accident et qui a été orienté sur un poste au CODIS de son Département. Son avis (où il se sentirait utile) a été pris en compte et étudié mais il a connu une intégration par la suite assez difficile vis-à-vis de ses pairs.

Carrefour des Anciens (Pierre GIROU)

- Rappel sur l'article 15 de la loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des SPV et à son cadre juridique (fait en Aveyron).
- Rappel sur la PFR, signature du contrat repoussé fin 2016 (reste à négocier d'éventuelles modifications).
- L'arrêté du 8 avril 2015 fixant tenues, équipements, insignes et attributs portés par les SP et les ASP sera complétée par un point sur le port de la fourragère par les ASP.
- Présentation de la tenue des ASP, blouson, casquette. (à la charge de qui ? Amicale, UD, ASP ?)
- Un projet de protocole pour la remise et le port de l'insigne fédéral ASP est à l'étude.
- Promotion de la culture de sécurité civile dans les départements.
- Présentation des équipes de soutien et d'entraide dans les départements.

- ADJSP

Le président annonce avoir reçu la demande de subvention concernant l'ADJSP (nouvel effectif en hausse au 01/10/15 : 96 JSP).

Les membres discutent de la subvention qui est utilisée principalement pour de l'habillement.

***Les membres du conseil d'administration s'accordent à l'unanimité pour verser une subvention annuelle de 2000€ (égale à celle de l'an passé). Il sera néanmoins demandé à l'ADJSP de préciser, dans sa prochaine demande, l'utilisation qui sera faite de cette subvention.
Les membres souhaiteraient par ailleurs que l'Assemblée générale soit organisée différemment de celle de cette année.***

- PEGASE

Le président rappelle que lors du dernier conseil d'administration, il avait évoqué le déploiement, dès 2016, de Pégase (logiciel de gestion des adhérents de la FNSPF) auprès des amicales de chaque département.

Depuis, notre référent régional nous a informés de nombreuses évolutions à venir concernant Pégase dans les prochains mois.

Les membres s'interrogent alors sur l'intérêt de former les amicales avant que ces changements interviennent. En Midi-Pyrénées, les autres UDSP ont décidé de garder la main sur la saisie pour 2016 et de rediscuter du déploiement aux amicales lorsque le logiciel sera parfaitement maîtrisé. Les membres du conseil d'administration s'accordent à l'unanimité pour dire qu'il sera préférable de procéder de même pour notre département.

- Complémentaire santé obligatoire

Le président explique qu'à partir du 1^{er} janvier 2016, tous les employeurs privés devront obligatoirement proposer une mutuelle santé à leurs salariés, et en prendre en charge au minimum 50%. La plupart des autres départements ont décidé de souscrire la prise en charge à 100% pour leurs salariés et donc leur secrétaire.

***Compte tenu du nécessaire délai de mise en place d'une telle disposition, Patrice JOUET a dû solliciter l'avis des membres du Bureau en urgence.
Il leur a proposé d'en faire de même ; ces derniers ont validé cette proposition.
Ils ont décidé une prise en charge à 100% et de s'orienter vers la mutuelle AG2R LA MONDIALE VIA SANTE proposée via un contrat groupe à tarif préférentiel par l'intermédiaire de la MNSP.***

- Elections

Franck CHAUCHARD annonce la liste des candidatures reçues dans le cadre du renouvellement des membres du conseil d'administration de l'UDSP et de la commission des ASP :

Actifs :

AUGUSTE Jean-Luc
CARTAILLAC Michel
CAUSSAT Patrice
CHAUCHARD Franck
COUDERC Julien
LANCELLE Didier
LOPEZ Jean-Michel

Anciens :

BAYOL Jean-Marie
GLADIN Philippe
PES Patrick
PRADEL Jean-Claude

⇒ Commission des sapeurs-pompiers professionnels

Le Colonel FLORES annonce que Jean-Claude ANGLARS est membre de la CNSIS (Conférence Nationale des Services d'incendie et de Secours), et que cette dernière tenait une réunion plénière en ce jeudi 19 novembre.

Durant cette réunion, les points suivants ont notamment été abordés :

- Avis favorable pour le projet de décret modifiant la partie réglementaire du Code général des collectivités territoriales en vue de la nomination d'un officier de sapeur-pompier volontaire dans l'équipe de direction du SDIS

- Avis favorable à l'unanimité concernant le projet de statut particulier du cadre d'emplois des infirmiers de sapeurs-pompiers professionnels

Une communication a également été présentée sur l'état des discussions engagées par la direction des sapeurs-pompiers avec les partenaires sociaux et institutionnels sur le projet de réforme des emplois supérieurs de direction.

⇒ Commission des sapeurs-pompiers volontaires

Laurent DENJEAN explique que la dernière réunion de la commission régionale des SPV s'est tenue le 14 novembre 2015 à Luzech (Lot).

Il revient sur les pistes de réflexion engagées en faveur du volontariat lors du dernier congrès à Bagnères de Luchon :

- attribution de points retraite ?
- exonération de la redevance télévisuelle
- allègement de la taxe d'habitation (de sorte à favoriser l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires).

Pour la prochaine réunion de la commission régionale en février 2016, il a été décidé d'inviter un jeune spv de 18 / 20 ans par département à participer en compagnie de chaque animateur départemental.

Ce projet a pour objectif d'échanger des idées et de mieux cerner les attentes et problématiques des jeunes volontaires.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'information et de communication, visant à présenter aux jeunes le travail du réseau associatif en faveur du volontariat mais aussi de les inviter à y prendre part.

⇒ Commission Communication

David CHASSANG annonce que les livraisons de calendriers ont été réalisées ; les quelques anomalies rencontrées ont été réglées à ce jour.

L'animateur de la commission rappelle aux membres du conseil d'administration que le choix de l'imprimeur pour les calendriers 2017 devra être effectué rapidement : pour cela, la commission devra se réunir et mettre éventuellement en concurrence plusieurs imprimeurs. S'agissant d'un travail de longue haleine, nécessitant de rencontrer différents prestataires, il conviendrait donc de s'en occuper dès le début d'année.

⇒ Commission JSP

- Réunion de la commission régionale :

David CHASSANG indique que la prochaine réunion de la commission régionale des JSP aura lieu le samedi 21/11/15 à Gramat (46).

Il y sera notamment question de la modification du programme et de la mise en place des réformes.

Le Colonel FLORES souligne que l'enjeu majeur de la formation des JSP est de permettre à ce que ce dernier, à la fin de son cursus, soit recruté comme SPV avec le minimum de formation restant à effectuer.

David CHASSANG trouve pour sa part qu'il conviendrait de revoir le programme qui contient, à son avis, des choses inutiles. Le directeur départemental y serait éventuellement favorable.

⇒ Commission des Anciens sapeurs-pompiers

Pierre GIROU revient sur les réunions de la commission départementale qui ont eu lieu le 1^{er} octobre et le 3 novembre à l'état-major du SDIS.

Outre le bilan du congrès national, les thèmes suivants ont été abordés :

- Equipe départementale de soutien : les membres de la commission ont déploré que l'EDS ne soit pas encore très développée au niveau départemental (seul le centre de Laissac y aurait recours pour l'instant).
David CHASSANG réagit en expliquant que d'autres centres y font appel, notamment à Bozouls.

Le Colonel FLORES intervient pour préciser que les ASP doivent être force de proposition et montrer l'exemple selon lui. Il invite Pierre GIROU à prendre contact avec son secrétariat pour caler une réunion sur l'EDS à Millau.

- Un projet de protocole pour la remise et le port de l'insigne fédéral ASP est à l'étude.

L'animateur départemental note par ailleurs que les anciens se sentent moins bien intégrés au niveau fédéral qu'au niveau départemental, car la Fédération les reconnaît dans ses statuts à partir de 20 ans de service et de l'âge de 55 ans. Dès lors, ce dernier s'interroge sur la différence qui existe avec l'UDSP 12 qui, elle, reconnaît les anciens à partir de 15 ans de service, sans minimum d'âge.

Le Colonel FLORES estime pour sa part que le plus important réside dans le fait que les ASP soient reconnus dans leurs amicales et centres de secours.

- Compte rendu du rassemblement des ASP à Rodez : l'unanimité est faite pour remercier les ASP, l'Amicale et l'ensemble du CSP de Rodez pour l'organisation et l'accueil qu'ils nous ont réservés.

- ACSPA : suite à la présentation des modifications d'attribution de la « retraite » de l'ACSPA, beaucoup d'ASP s'étonnent du manque d'information de cette décision et se posent la question quant à la solidarité qui découle de cette prestation.

Pierre GIROU demande comment le bureau de l'ACSPA a pu prendre de telles décisions sans consulter les principaux intéressés. Il s'interroge par ailleurs sur le devenir de cette association.

Le Colonel FLORES fait part de son désaccord vis-à-vis de ces propos, ayant constaté que l'ACSPA a pris cette décision en totale transparence lors de ses réunions et en a informé les amicales dans ses comptes-rendus. Le problème d'information résulterait selon lui d'un désintérêt de certaines personnes pour le fonctionnement de cette association et les délibérations prises par celle-ci.

- ODP : une attention particulière doit être apportée pour le comptage de la collecte réalisée au profit de l'ODP lors du rassemblement des ASP. La somme devra désormais être comptée sur place et remise le jour même au trésorier après vérification conjointe avec ce dernier.

La somme récoltée cette année est de 693€.

- Voyage 1 jour : suite à l'étude des différentes solutions il s'avère que le voyage des Gorges de L'Allier ne présente pas suffisamment de sécurité quant à sa faisabilité cette année et que les Voyages VERDIER ne semblent pas avoir de solutions satisfaisantes pour le voyage de 1 jour. Il est donc décidé de proposer le voyage « Journée en Albigeois » avec les Voyages FRANJEAU (date souhaitée 2 juin 2016).

- Voyage 7 jours (date souhaitée : septembre 2016)

La commission prend la décision de lancer une consultation auprès de tous les Anciens Sapeurs Pompiers pour le choix de ce voyage, et demande aux Délégués de nous faire part de leur choix et du nombre de personnes susceptibles de s'inscrire (3 Caristes contactés : FRANJEAU, VERDIER et RUBAN BLEU).

- Idée d'organiser un rassemblement d'ASP afin de proposer une journée détente, amicale et conviviale (pétanque.... etc).

- Commande de PIN'S, ASPF (en complément de l'insigne existant, moins imposant, qui peut se porter sur une tenue civile). Ces PIN'S devront être vendus par les ASP lors de la journée de rassemblement annuel.

- Les ASP regrettent de ne pas être davantage impliqués dans les commissions. Le président répond qu'il ne s'agit pas d'une volonté de les exclure, mais plutôt d'une difficulté pour organiser régulièrement des réunions des commissions.

⇒ Commission sport

Patrick GALZIN indique qu'il a remplacé Patrice CAUSSAT lors de la réunion de la commission sport régionale le jeudi 15 octobre 2015 à La Mongie (65).

Il annonce que le tournoi régional de pétanque aura lieu en Aveyron en 2016, tout comme le cross régional (Bassin).

Il conviendra par ailleurs de fixer très prochainement la réunion annuelle de la commission sport, à laquelle tous les correspondants de chaque amicale et chaque équipe seront conviés.

La prochaine réunion de la commission régionale aura lieu le 14/01/2016 dans le Lot.

⇒ Commission des PATS

Après être revenue sur le bilan du carrefour des PATS lors du congrès national, Marion BES présente l'affiche que la commission régionale a décidé de créer dans le but de communiquer sur la place des PATS dans les Sdis et de donner de la visibilité à leur fonction.

L'animatrice de la commission demande leur avis aux membres du conseil d'administration quant à la diffusion de ces affiches. Le président propose de l'afficher au sein de l'Etat-major du SDIS. David CHASSANG évoque l'idée d'en faire des sets de table mis en place au réfectoire de l'Ecole départementale.

Marion BES se renseignera sur le coût de réalisation de l'affiche ainsi que sur la possibilité d'explicitier sur celle-ci le sens de l'abréviation PATS pour une meilleure compréhension.

⇒ Trésorerie

Michel CARTAILLAC fait un point de situation sur les comptes de l'Union Départementale (avoirs en cours, évolution des dépenses et recettes réalisées sur les 6 premiers mois de cet exercice par rapport aux sommes fixées dans le budget prévisionnel 2015).

Au regard de ce bilan semestriel, bien que la subvention allouée par le SDIS ait été augmentée, plusieurs axes de travail seront à privilégier pour espérer un bilan financier à l'équilibre en fin d'exercice.

Il conviendra de relancer la campagne de DAAF auprès des amicales afin d'écouler le stock actuel.

Il serait par ailleurs nécessaire de modifier la vitrine afin d'y apporter de la nouveauté et de susciter l'intérêt pour les produits. A cet égard, David CHASSANG a pris contact avec France Elite qui serait favorable à mettre en place un dépôt vente avec notre UDSP. Néanmoins, il conviendrait de trouver une solution pour limiter le coût du transport retour des marchandises invendues (à la charge de l'association), à défaut cette opération pourrait s'avérer déficitaire.

Il sera également nécessaire de développer davantage les formations en secourisme et de diminuer les achats de consommables.

Michel CARTAILLAC annonce que l'association du SSSM a, comme prévu, été dissolue dans le but d'intégrer l'Union Départementale et d'y constituer une commission médicale. Les membres se félicitent de cette décision.

La totalité des fonds de cette association (s'élevant à 5488,18€) a donc été virée sur le compte bancaire de l'Union Départementale.

L'UDSP en sera désormais la gestionnaire à travers sa commission médicale qui établira un budget de fonctionnement, soumis à l'avis du conseil d'administration et voté par celui-ci.

Jean-Michel LOPEZ s'est porté candidat pour intégrer le conseil d'administration de l'UDSP à l'occasion des élections en cours.

Les membres s'accordent à dire qu'en l'absence éventuelle de ce dernier lors d'une réunion du conseil d'administration, le médecin chef sera invité à le remplacer.

⇒ Questions diverses

- Patrice JOUET émet l'idée d'organiser un repas au cours duquel Jean-Marc COURTIAL et son épouse seraient conviés, afin que les membres du conseil d'administration puissent le remercier pour toutes ses années durant lesquelles il s'est investi au sein de l'Union Départementale, en tant que membre du conseil depuis 1999, puis en tant que président durant 5 ans.

Les membres valident cette proposition à l'unanimité. A cette occasion, les conjoints des membres du conseil d'administration seront également invités à prendre part à ce moment de convivialité.

- Sainte Barbe :

Un point est réalisé sur les prochaines cérémonies de Sainte Barbe auxquelles l'Union Départementale est invitée et les disponibilités des membres du conseil d'administration pour représenter le président. Le discours du président leur sera transmis.

L'ordre du jour étant épuisé et aucun membre ne désirant prendre la parole, Patrice JOUET remercie l'ensemble des participants pour leur collaboration aux travaux du conseil d'administration et lève la séance à 21h45.

À Rodez, le 19/11/2015.

Le secrétaire général,
Franck CHAUCHARD

Handwritten signature of Franck Chauchard in black ink.

Le président,
Patrice JOUET

Handwritten signature of Patrice Jouet in blue ink.